



voilà 5 mois que mon ex a fait appel,et toujours rien..

Par **kekedu29**, le **23/12/2008** à **17:06**

Nous sommes passés le 04 juin 2008 devant le J.A.F.

L'onc a été rendue le 08 juillet cet été.

Elle m'a été favorable puisque madame a quitté le domicile conjugal pour rejoindre son amant.

J'ai la garde de ma fille vu qu'elle ne veut pas vivre avec sa mère,elle a bientôt 15 ans.

Mon ex a fait appel tout de suite après qu'elle ait reçu le courrier du tribunal,et cela fait maintenant 5 mois.

Combien de temps vais-je devoir attendre?

L'appel ne peut-il pas être rejeté pour délais non respecté?

Mon avocat me dit que c'est à cause de sa demande d'aide juridictionnelle qu'elle a faite,et elle attend la réponse.

J'ai pris un avoué,que j'ai payé,mon dossier a été déposé à la cour d'appel à la mi-juillet.

Est-ce normal d'avoir à attendre aussi longtemps?

Merci pour vos réponses,

Jean-Luc